



L.E.G.T.Agricole du « Val de Seille »  
40, Route de Strasbourg  
57170 CHATEAU-SALINS

www.eplea.chateau-salins.educagri.fr  
Tél : 03 87 05 12 39 Fax : 03 87 05 25 02  
E-mail : [legta.chateau-salins@educagri.fr](mailto:legta.chateau-salins@educagri.fr)



## **BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE**

### **ACSE « Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation »**

#### **CONDITIONS D'ADMISSION**

- être titulaire d'un BAC (ou avoir suivi l'intégralité de la classe de terminale) :  
BAC S, ES – BAC technologique STAV – BAC Professionnel CGEA, CGEH et tous les autres baccalauréats.  
L'inscription en BTS, se fait selon la **procédure d'inscription post-bac** :  
**[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)**
- La sélection des dossiers est réalisée dans le cadre d'une Commission

#### **OBJECTIF DE LA FORMATION**

- Le BTSA ACSE est un diplôme de niveau III.
- Les titulaires de ce diplôme exerceront leur activité professionnelle au sein d'entreprises et d'organisations, qui accompagneront, voire anticiperont, les évolutions de l'agriculture et du monde rural et économique.
- la formation s'appuie sur la mise en situation professionnelle par le suivi d'exploitations et l'étude des facteurs socio-économiques d'évolution de l'agriculture (*module développement local*).
- Elle favorise l'ouverture, notamment lors de stages à l'étranger et de voyages.

#### **ENSEIGNEMENT**

- une formation méthodologique au diagnostic et à l'élaboration de projets d'exploitations agricoles.
- Il est organisé en modules et structuré en domaines :
  - traitement des données en informatique,
  - techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation,
  - environnement économique et local (sciences économiques et juridiques),
  - enseignements scientifiques et techniques (gestion, fiscalité, droit, techniques).
  - deux modules d'initiative locale,
  - des sorties pédagogiques hebdomadaires en exploitation complètent la formation

12 à 16 semaines de stages en milieu professionnel en exploitation ou entreprise agricole et en organisme (possibilité de l'effectuer à l'étranger)

#### **DEBOUCHES :**

- Outre l'installation, les étudiants peuvent trouver un emploi comme :
  - Agent technico-commercial, agent de développement, agent d'animation
- Bien sûr, un complément de formation peut être obtenu
  - Certificat de Spécialisation,
  - Licence Professionnelle
  - Ecole d'Ingénieurs

## LA FORMATION

**Les stages en milieu professionnel en France ou à l'étranger occupent  
12 à 16 semaines des deux années de formation  
(Dont 10 prises sur la scolarité)**

<b>Matières</b>	<b>Horaires indicatifs sur 60 semaines</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Documentation</li> <li>▪ Français</li> <li>▪ Education Socio - Culturelle</li> <li>▪ Langue Vivante 1 (<i>Anglais ou Allemand</i>)</li> <li>▪ Mathématiques</li> <li>▪ Informatique</li> <li>▪ Economie et droit</li> <li>▪ Sciences économiques et sociales, gestion</li> <li>▪ Techniques Commerciales</li> <li>▪ Agronomie</li> <li>▪ Zootechnie</li> <li>▪ Histoire - Géographie</li> <li>▪ E.P.S.</li> </ul>	<p>40h</p> <p>60h</p> <p>80h</p> <p>120h</p> <p>80h</p> <p>50h</p> <p>130h</p> <p>370h</p> <p>20h</p> <p>145h</p> <p>105h</p> <p>40h</p> <p>100h</p>
<p><b>MIL : 1ère année</b> Connaissance de notre voisin Européen</p> <p><b>2ème année</b> Agriculture Biologique ou Viticulture, Œnologie.</p>	

### **DELIVRANCE DU DIPLOME**

- Contrôle continu (CCF) et épreuves finales à parts égales